



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
8 février 2016  
Français  
Original : arabe

---

### **Lettres identiques datées du 5 février 2016, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, je tiens à vous informer que le 3 février 2016, des groupes terroristes armés ont tiré sans discernement des projectiles sur des quartiers civils dans plusieurs provinces syriennes.

Le matin du 3 février, à une heure de grande affluence, alors que tout le monde se rendait au travail ou à l'école, des groupes terroristes armés ont tiré sans discernement des dizaines d'obus de mortier et de roquettes sur des quartiers civils paisibles de la ville de Deraa. Cette attaque a causé la mort de 17 civils et des blessures plus ou moins graves à 101 personnes, dont des femmes et des enfants, et gravement endommagé les habitations, les commerces et les infrastructures dans les zones touchées.

Les groupes terroristes armés ont également tiré sans discernement des projectiles sur des quartiers résidentiels d'Alep, blessant 10 civils plus ou moins grièvement. En outre, une pluie de projectiles tirés sans discernement par les terroristes de « l'Armée de l'islam » s'est abattue sur la banlieue résidentielle de Harasta, dans la province de Rif-Damas; une roquette a frappé l'école secondaire, tuant un membre du personnel et blessant deux autres. Dans la province de Hama, un enfant a été grièvement blessé dans le village de Siin quand un obus de mortier lancé par des groupes terroristes armés a explosé près de lui.

Ces attaques menées sans discernement contre des quartiers résidentiels paisibles dans plusieurs villes de Syrie s'inscrivent dans le prolongement d'une série de crimes commis par les groupes terroristes armés, que les régimes et gouvernements qui les soutiennent et les financent qualifient « d'opposition armée modérée ». Ces « groupes modérés » ont récemment intensifié leurs attaques aveugles, obéissant aux ordres donnés par leurs instigateurs de Riyad, Doha, Ankara et d'autres parties désormais connues de la communauté internationale. Il y a quelques jours, ces hostilités ont conduit à la suspension des négociations de Genève 3 et, dans un avenir proche, elles feront obstacle aux efforts déployés pour entamer un dialogue intersyrien sous conduite syrienne. Ces bombardements aveugles ont aussi pour but de remonter le moral des terroristes qui reculent face à l'Armée arabe syrienne, qui combat le terrorisme au nom de tous les pays du monde.



Le Gouvernement syrien affirme une nouvelle fois que le Conseil de sécurité doit prendre des mesures dissuasives contre les régimes et gouvernements des États qui soutiennent et financent le terrorisme, en application de ses résolutions sur la question, notamment les résolutions 2170 (2014), 2178 (2014), 2199 (2015) et 2253 (2015).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim  
(*Signé*) Mounzer **Mounzer**

---